

















DOSSIER DE PARTENARIAT

SOMMAIRE

- Qui sommes nous?
- Pourquoi un festival?
- Le festival en quelques mots
- Pourquoi devenir partenaire?
- Nos besoins
- Convention de partenariat
- 11 Nos partenaires
- Contact



Le Cordon Camarguais... Qui sommes nous?



Le Cordon Camarguais, association agréée "jeunesse, éducation populaire", a été fondée en 1965, à Saint-Laurent d'Aigouze. Depuis 1970 le siège de l'association se trouve à Nîmes.

Objectifs de l'association

- maintenir les traditions vivantes de notre région
- faire rayonner le plus loin possible la spécificité de nos racines culturelles

Activités

- Enseignement de la danse, musique, et la connaissance du costume.
- Initiations culturelles à travers des interventions en milieu scolaire et l'organisation d'expositions.

L'ensemble folklorique Le Cordon Camarguais, reconnu par le Ministère du sport, de la jeunesse et de l'engagement associatif «Jeunesse et Sports», est membre de la Fédération Amicale de Folklore Nationale, de la Fédération Folklorique Méditerranéenne, et est adhérent au Félibrige.









Depuis sa création, le groupe a su tisser des liens au-delà des frontières de la région et du pays, devenant un véritable ambassadeur de la culture Nîmoise et provençale. Ses échanges culturels, organisés lors de festivals nationaux et internationaux, ont permis de représenter Nîmes dans de nombreuses régions françaises ainsi qu'à l'international lors de grandes tournées.

60ème anniversaire, création d'un évènement,

Le festival de folklore



À l'occasion de ses 60 ans d'existence, le groupe folklorique **Le Cordon Camarguais** organise un festival de folklore, une **véritable célébration des arts et traditions populaires**. Ce festival est avant tout un

hommage à l'histoire et à la culture du groupe, qui a toujours eu à

cœur de préserver et partager les richesses du patrimoine vivant

autant en France qu'à l'étranger.

Depuis sa création, **Le Cordon Camarguais** a participé à de nombreux festivals internationaux de folklore à travers le monde. Ces expériences ont nourri son ADN et renforcé son engagement à promouvoir les traditions locales tout en s'inscrivant dans une dynamique d'échange interculturel. C'est dans cet esprit d'ouverture et de partage que le groupe souhaite célébrer son anniversaire.



LE FESTIVAL EN QUELQUES MOTS



Dates

Du 10 au 13 juillet 2025

Lieux

Nîmes et Nîmes Métropole

Pour qui ? Tout public

Locaux, Touristes, familles

Les moments clés du programme

Jeudi 10 juillet

Réception en mairie de Nîmes Prestation aux Jeudis de Nîmes

Vendredi 11 juillet

Intervention en Centre de loisirs Spectacle dans la Commune de Rodilhan

Samedi 12 juillet

Visite de la ville de Nîmes Soirée de Gala devant la Maison Carrée

Dimanche 13 juillet

Journée anniversaire à la manade Aubanel

Objectif du festival

Célébrer les six décennies d'engagement du groupe, valoriser les arts populaires et le patrimoine régional, et rendre hommage à ceux qui ont œuvré pour préserver ces traditions.

Groupes invités

L'ensemble folklorique Ekla d'îles, folklore antillais depuis 2016, Goussainville – France

L'ensemble folklorique Juventude Lusitana, folklore portugais depuis 2005, Toulon – France

UN FESTIVAL POUR UN ANNIVERSAIRE



Un projet à trois dimensions

Promouvoir et partager le folklore

- Mettre en lumière les danses, musiques, costumes et traditions populaires, tout en soulignant leur importance dans l'identité culturelle régionale.
- Offrir une scène vivante où les artistes de traditions peuvent partager leur passion avec un large public.
- Favoriser les échanges et le dialogue entre cultures en invitant des groupes folkloriques d'autres horizons.

Sensibiliser et transmettre

- Sensibiliser le jeune public au patrimoine immatériel en organisant des ateliers pédagogiques.
- Favoriser la transmission intergénérationnelle en impliquant enfants et familles lors de moments d'échange.
- Renverser la perception vieillissante du folklore en le présentant comme élément central de l'histoire et de l'identité collective.

Renforcer l'attractivité de Nîmes

- Positionner Nîmes et ses alentours comme une destination culturelle et patrimoniale incontournable, en capitalisant sur ses lieux emblématiques (spectacle devant Maison Carrée, récemment inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO).
- Attirer un public varié en proposant un événement festif et immersif autour des danses et traditions populaires dans un lieu de passage.



POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE?

Associer votre image à un évènement fédérateur

En devenant partenaire du Festival de Folklore, vous bénéficiez d'une visibilité importante et d'un ancrage fort dans la culture locale. Vous soutenez un projet qui valorise l'histoire, le patrimoine et la convivialité tout en renforçant votre engagement sociétal.

Vos avantages

EVisibilité accrue

sur nos supports de communication (affiches, site web, réseaux sociaux, programmes, presse...). Votre logo et votre nom seront directement associé à notre évènement.

Y Valorisation de votre engagement en faveur du patrimoine et de la culture.



NOS BESOINS



L'organisation étant gérée par une association à but non lucratif (loi 1901), le financement d'un tel évènement peut être une véritable épreuve.

C'est pourquoi nous vous sollicitons!

Comment vous pourriez nous aider? En nous apportant une aide matérielle ou logistique.

Par exemple: repas, fleurs, cadeaux souvenirs, bons d'achat pour les tombolas, etc... (liste non exhaustive)

Comment vous pourriez nous aider?

En faisant un don financier.

Nous vous proposons plusieurs niveaux de partenariats adaptés à votre budget et à votre implication.

Dons	Contreparties
600 €	Logo sur tous les supports, mentions dans les discours officiels, visibilité maximale sur nos réseaux sociaux.
400 €	Logo sur les supports majeurs, mention dans les médias, mise en avant sur nos réseaux sociaux.
200 €	Logo sur les supports majeurs, visibilité sur le site web et dans le programme officiel.

VOUS SOUHAITEZ NOUS SUIVRE DANS CETTE AVENTURE ? Rendez-vous à la n

Rendez-vous à la page suivante pour la convention de partenariat.

CONVENTION DE PARTENARIAT



D'une part, l'association Le Cordon	D'autre part,
Camarguais,	
Siège social : 16 Rue Vincent Faïta,	Siège social :
30000 Nîmes	
Numéro SIRET :	Numéro SIRET
Représenté par :	Représenté par :
Fonction:	Fonction :
Ci-après dénommé « l'organisateur ».	Ci-après dénommé « le partenaire ».

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

L'Association LE CORDON CAMARGUAIS organise le festival de folklore de son 60ème anniversaire. Un festival de folklore qui vise à promouvoir la culture et le patrimoine vivant. Cet événement, qui se tiendra à Nîmes du 10 juillet 2025 au 13 juillet 2025, réunira des groupes folkloriques et passionnés de traditions populaires. Dans le cadre du développement de cet événement, l'Organisateur souhaite établir un partenariat avec le Partenaire, afin d'avoir les moyens financiers d'assurer le bon déroulement du festival.

ARTICLE 2 - OBJET

La présente convention a pour objet de définir les modalités de collaboration entre les deux parties, en précisant les engagements et responsabilités de chacune.

ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DES PARTIES

3.1 Engagements de l'Organisateur

L'Organisateur s'engage à : Offrir une visibilité au Partenaire en fonction du don effectué par le partenaire, conformément au tableau ci-après.

Dons	Contreparties
600 €	Logo sur tous les supports, mentions dans les discours officiels, visibilité maximale sur nos réseaux sociaux.
400 €	Logo sur les supports majeurs, mention dans les médias, mise en avant sur nos réseaux sociaux.
200 €	Logo sur les supports majeurs, visibilité sur le site web et dans le programme officiel.

3.2 Engagements du Partenaire Le Partenaire s'engage à : Apporter un soutien financier à hauteur de euro (si applicable) ou un soutien matériel/logistique précisé comme suit : Respecter l'image et les valeurs du festival et de l'Organisateur.						
					ARTICLE 4 – DURÉE	
					a présente convention prend effet à compter du// 2025 et s'achèvera le 1 uillet 2025. Elle pourra être renouvelée par accord écrit entre les deux parties l'anné uivante.	
ARTICLE 5 - MODALITÉS FINANCIÈRES						
Si le partenariat implique un soutien financier, les modalités de paiement sont définie comme suit : Montant total : euros.						
					Mode de règlement : Virement bancaire.	
RIB pour le paiement : Banque : Caisse Ep						
IBAN : FR76 1348 5008 0008 0004 6441 470 BIC : CEPAFRPP348 Échéancier de paiement :						
·						
ARTICLE 6 - COMMUNICATION ET VISIBIL						
	vivants pour accroître sa visibilité:					
ARTICLE 7 – RÉSILIATION						
	s définis dans cette convention, celle-ci pourro					
être résiliée de plein droit après notificat 8 jours.	tion écrite restée sans réponse sous un délai de					
ARTICLE 8 - DISPOSITIONS FINALES						
Toute modification de la présente conver	ntion devra faire l'objet d'un avenant signé pa					
les deux parties.						
Fait à,	Fait à,					
Le	Le					
Signature de l'Organisateur	Signature du Partenaire					



NOS PARTENAIRES

Ils nous ont déjà dit OUI!











CONTACT



™ Contactez-nous pour discuter de notre partenariat!

G Commission du Festival du Cordon Camarguais

C Téléphones : 06 27 23 41 58 / 06 37 63 43 95

Email: <u>festival.le.cordon.camarquais@gmail.com</u>

Site internet: www.le-cordon-camarguais.com

Nous serions ravis de vous compter parmi nos partenaires et de construire ensemble un festival qui marquera les esprits!

